

L'Écho de Boigny

N°160 – Avril 2026

Bulletin d'information municipal

Dossier finances p. 8

Spécial élections p. 12

Boigny
sur
Bionne



3 rue de Verdun,
45760 Boigny sur Bionne
02 38 75 21 32
mairieboignysurbionne.fr

Ouverture de la Mairie :
Lundi, mercredi, et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi : de 14h à 17h

Accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h



Retrouvez-nous sur Facebook :
Municipalité Boigny sur Bionne



Nous trouvons régulièrement des bombones de protoxyde d'azote abandonnées au sol à plusieurs endroits de la commune.

L'usage récréatif du protoxyde d'azote entraîne des **troubles neurologiques** irréversibles, des pertes de connaissance. Les effets euphorisants du gaz mènent à des comportements imprudents, augmentant le risque d'accident de la route aux **conséquences fatales**.

Les bombones ne doivent pas être jetées dans les poubelles, elles risquent d'exploser lors du traitement des déchets et endommager gravement les UTOMs.

La loi est en train de changer mais, pour le moment, l'abandon sur la voie publique de bombones de protoxyde d'azote est puni d'une **amende de 135 euros**.

Que faire si vous trouvez une bombone dans la commune ?

L'apporter à l'accueil de la mairie. Une filière de recyclage a été mise en place par Orléans Métropole.

L'Écho de Boigny

N°160 – Avril 2026



Directeur de la publication : Luc Milliat, Maire de Boigny-sur-Bionne

Rédaction : Valérie Vitoux

Photos : C. Humbert : 3, 8, 10, 12, 13, 14 ; Mairie de Boigny : 2, 3, 4, 5, 6, 10, 16 ; AGBCM : 11 ; Youp'la Boum : 17 ; Comité des fêtes : 18 ; FNACA & Ami Voix : 21.

Conception graphique : Eric Bourgeois

Imprimé par : Prévost-Offset – 02 38 54 44 89

Dépôt légal avril 2026, Mairie de Boigny-sur-Bionne



Papier issu de pâtes produites
à partir de forêts gérées
durablement



Le mot du Maire

Merci de votre confiance !

Un grand merci aux 885 électeurs (49,75% de participation) qui se sont déplacés pour déposer leur bulletin dans l'urne, le 15 mars dernier.



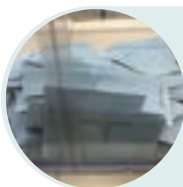
Utiliser son droit de vote même avec une liste unique est un acte utile. D'une part, parce qu'il donne une légitimité à notre action, en venant montrer que 93,7% des votants ont approuvé notre programme pour le prochain mandat. Mais cela a permis à 6,3 % des votants d'exprimer leur désapprobation, avec les votes blancs ou nuls. Cette donnée est aussi à prendre en compte, si l'on veut être à l'écoute de sa commune.

Fort de ces résultats, notre équipe est très reconnaissante de la confiance que vous nous portez, mais nous sommes également conscients de notre responsabilité et des enjeux qui nous attendent. Pour autant, malgré la charge de travail qui arrive, je suis serein pour les années à venir, lorsque je vois l'énergie de mes 18 colistiers élus, impatientes d'avancer dans la suite du programme.

Ceci dit, pendant cette période électorale, la gestion de la commune ne s'est pas arrêtée, et même si les préparations de chantier ne se voient pas, les travaux d'entretien ont continué, la rénovation du local en face de la boulangerie avance, les équipes des espaces verts s'activent déjà pour anticiper le printemps et les associations préparent leurs différents événements.

C'est à présent à vous d'aller participer à ces différents rendez-vous, pour apprécier leur travail, et leur plaisir de se dépenser pour vous.

Luc Milliat, Maire

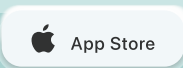


Retrouvez notre dossier spécial élections en page 12

Une application pour mieux s'informer

Nous mettons à votre disposition une application à télécharger sur vos smartphones pour être mieux informés et suivre l'actualité de la commune.

Retrouvez-nous sur l'application Mairie de Boigny-sur-Bionne.



Ateliers culinaires

En lien avec la restauration scolaire, les enfants de l'accueil de loisirs des mercredis participent une semaine sur deux à des ateliers cuisine.

En effet avec la chef cuisinier Adeline, les enfants se retroussent les manches et préparent les entrées ou les desserts qui seront servis le mercredi midi aux enfants mais aussi au personnel communal. Et toutes les tranches d'âge participent, une fois ce sont les maternels une fois ce sont les élémentaires.

Tout le monde met la main à la pâte et respecte les

normes HACCP dictées par la restauration collective : les manches retroussées, pas de bijoux, lavages de mains réguliers et pas de cheveux qui dépassent donc une charlotte sur la tête ! Et à chaque fois tout le monde se régale !



Tous solidaires !

Tous solidaires grâce aux ados du Kiosque et à la participation des enfants de l'accueil de loisirs !

A chaque période de vacances, les ados de la structure jeunes « Le Kiosque » apportent leur aide à l'association « **Les mains tendues** », qui distribuent des repas aux plus précaires sur les quais d'Orléans les mardis soir.

Aux dernières vacances, ce ne sont pas moins de **140 salades de pâtes** accompagnées de petits mots d'encouragements, qui ont été préparées par les ados et quelques grands de l'accueil de loisirs.

Et un petit groupe est même allé participer à la maraude du soir sur les quais. L'occasion pour nos jeunes publics de prendre conscience des difficultés de la vie.



Un petit groupe participe à la maraude du soir sur les quais.

Conférence

Le CCAS propose une conférence à **destination des seniors** (60 ans et +) afin de présenter le Réseau TAO. Cette rencontre, qui aura lieu le **lundi 8 juin 2026** le matin, aura pour objectif de mieux faire connaître les différentes lignes, les modalités d'utilisation, ainsi que les avantages proposés aux usagers, notamment pour faciliter les déplacements du quotidien.

Un temps d'échange sera également prévu afin de répondre aux questions et d'accompagner chacun

dans la prise en main de ce service.

**Nombre de places limité.
Inscription OBLIGATOIRE au CCAS.**

Possibilité de vous inscrire les mardis et jeudis matin de 9h30 à 12h jusqu'au 28 mai.

N'hésitez pas à contacter le CCAS pour toutes questions au 02 38 75 25 23

Matinée intergénérationnelle

Le mercredi 25 février, le CLIC et le service Enfance-Jeunesse ont organisé une matinée intergénérationnelle autour des jeux de société.

À cette occasion, des seniors ont été accueillis au centre de loisirs de la Caillaudière par un groupe d'enfants âgés de 3 à 10 ans, composé de quatre enfants de maternelle et de cinq enfants d'élémentaire, accompagnés de leurs animateurs. Ensemble, ils ont partagé un moment convivial autour de différents jeux de société, favorisant les échanges,

la bonne humeur et la découverte entre générations. Cette rencontre s'est poursuivie par un repas au restaurant scolaire, où ce petit groupe a pu continuer à échanger et à créer du lien dans une ambiance chaleureuse et détendue. Une belle initiative qui illustre l'importance des moments de partage entre les générations.



Journée d'échange intergénérationnelle au centre de loisirs de la Caillaudière

Ça se passe à l'école

Plantation d'arbres et d'arbustes en partenariat avec la MAIF

La classe de Monsieur Chanteloux s'est vu offrir par la MAIF des arbres et des arbustes pour planter dans le jardin des écoliers.

Accompagnés et aidés par les agents des espaces verts, les enfants ont planté un cerisier, un poirier, des framboisiers, des groseillers et des myrtilles.



Opération pâtisserie avec Madame Jolly

Accompagnée de parents et des élèves de CM2, Madame Jolly a organisé un atelier pâtisserie.

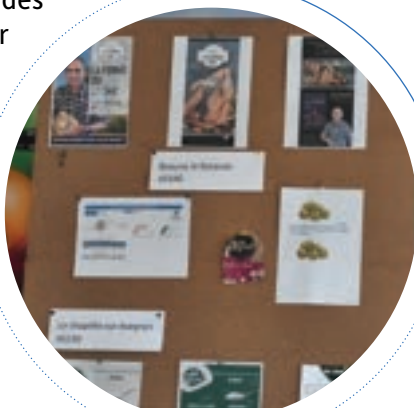
La réalisation et la dégustation ont été appréciées des élèves.



Du local dans l'assiette

Dans le cadre de la loi Egalim qui vise à protéger les revenus des agriculteurs et à promouvoir une alimentation saine, durable et de circuit court, le restaurant scolaire met à l'honneur des producteurs locaux pour régaler les papilles des enfants.

Un repas 100% loirétain avec les volailles de la ferme du Luteau à Beaune la Rolande, les pommes de terre, les betteraves et les pommes des trois laboureurs d'Outarville et les yaourts de chez Mathilde, la ferme de Puyseau à La Chapelle sur Aveyron. ■



Samedi 30 mai

Journée de la citoyenneté

Le 30 mai, on donne un peu de temps pour sa commune. Rendez-vous à 9h30 place des écoles pour une matinée de nettoyage de la commune, trois parcours au choix, retour à 11h30 pour un pot de l'amitié.

Fête des jeunes

À partir de 19h

Sur l'île de la Bionne, barbecue/buvette par le club de football, concert de La Nonne électrique offert par la municipalité

Qui sont les oiseaux de nos jardins ?



Nous vous invitons à aller à la rencontre des oiseaux de nos jardins, **samedi 11 avril 2026 de 10 h à 12 h 30** départ de la Caillaudière.

Guidés par un naturaliste de la LPO, nous pourrons observer, écouter, apprendre à reconnaître les différentes espèces qui vivent tout près de nous et également comment participer au « Comptage National des Oiseaux Des Jardins »

Cette sortie est ouverte à tous, petits et grands, curieux de nature. Un beau moment d'observation et de sensibilisation à la biodiversité !

Prévoyez des vêtements et chaussures adaptés. Des jumelles pourront vous être prêtées sur place.



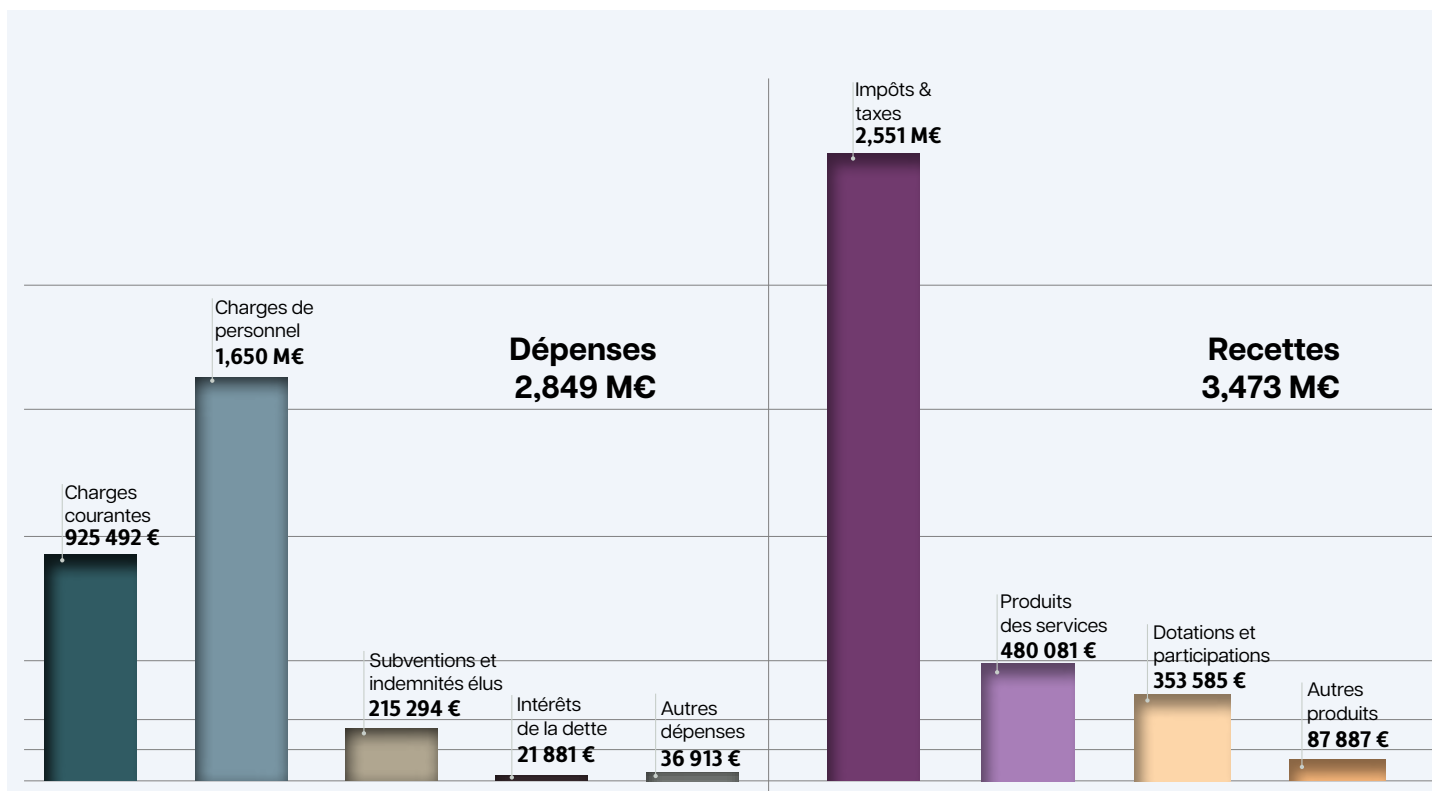
Du 15 mars au 31 juillet il est fortement recommandé de ne pas tailler les haies afin de laisser la place à la nidification.

Les finances de la commune en 2025

Comme l'année dernière, une gestion rigoureuse a permis de clôturer l'exercice 2025 mieux que prévu avec une capacité d'auto-financement (CAF) de 624 000 €. Les recettes globales de 3 473 000 € augmentent de 3,6 %. Les recettes fiscales sont en progression significative principalement du fait des

nouveaux arrivants à la ZAC de la Clairière et aux constructions ou extensions des entreprises du PTOC. Les dépenses globales se chiffrent à 2 849 000 €. Elles ont également augmenté à hauteur de 3,5 % essentiellement en raison de la hausse des charges générales (maintenance, contrat d'assurance, entretien des bâtiments...).

Le fonctionnement 2025



Les investissements en 2025

Les investissements sont inférieurs au budget du fait principalement du décalage sur 2026 de la réalisation de la salle la Clairière. Néanmoins ils sont importants avec l'achèvement de la place du Centre Bourg (report de 2024)

- Achèvement place du Centre Bourg (report de 2024) : 393 000 €
- Chemin des Hauts 3^e tranche : 70 000 €
- Passerelles : 52 000 €
- Véhicules : 63 000 €
- Local DAB : 47 000 €
- Etude salle la Clairière : 50 000 €
- Mobilier + matériels restaurant scolaire : 30 000 €
- Ecoles mat. et primaire : 30 000 €
- Main courante stade : 24 000 €
- Vidéo-protection (suite) : 15 000 €



L'achèvement de la place du Centre Bourg

Le budget 2026

Après les incertitudes qui ont entouré la loi de finances 2026, le budget 2026 de la commune a été établi avec rigueur et prudence tout en respectant certains principes auxquels nous sommes attachés :



Pas d'augmentation des taux de la fiscalité communale



Bon entretien du patrimoine de la commune



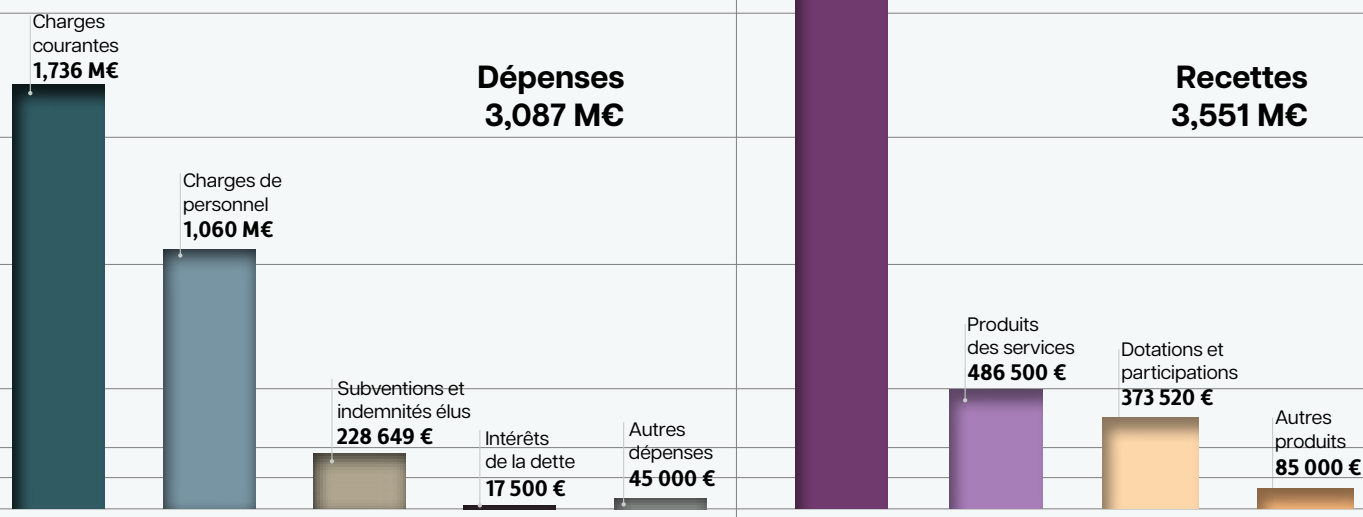
Poursuite des investissements engagés au service des habitants



Maintien du volume global des subventions aux associations

Le fonctionnement 2026

Des recettes légèrement en hausse et des dépenses prévues en hausse notable du fait des mesures ci-dessus, d'un recours accru à la location et la sous-traitance pour le ménage, la programmation de réparations importantes sur certains matériels et bâtiments, la hausse des contrats de maintenance.



Les investissements en 2026

Les Investissements prévus au budget sont très importants du fait principalement du décalage sur 2026 de la réalisation de la salle la Clairière :

- Construction salle La Clairière : 850 000 €
- Travaux sur bâtiments mairie + annexe : 50 000 €
- Travaux et matériel restaurant scolaire : 46 000 €
- Travaux écoles primaire et maternelles : 52 500 €
- Travaux salles, gymnases : 42 000 €
- Refonte signalisation : 30 000 €
- Eglise : 30 000 €
- Aménagement Ile de Bionne : 25 000 €
- Passerelle chemin de la messe tablier : 24 000 €
- Sécurité : 23 000 €
- Mobilier urbain et matériels divers : 40 000 €

L'état de la dette

Au 1er janvier 2026, la dette de la Commune s'élève à 834 041,36 € soit une dette par habitant de **352 €**. Cette dette est **significativement inférieure** à la moyenne des autres communes de même taille. En 2026, les intérêts bancaires s'élèveront à 17 100 €.

Les impôts en 2026

- 40,91 %** taux de la taxe sur le foncier bâti
- 60,11 %** taxe sur le foncier non bâti
- 14,60 %** taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Ces taux s'appliquent aux valeurs locatives des biens immobiliers qui sont réévaluées chaque année par les pouvoirs publics.



A noter que ces taux communaux sont les deuxièmes plus bas des 22 communes de la Métropole d'Orléans.

Travaux

Des travaux ont eu lieu pendant les vacances de Noël et pendant les vacances de février dans la cour de l'école maternelle. Un arbre, devenu trop grand, a dû être abattu et des fosses de plantations ont été créées autour de tous les autres arbres permettant de désimperméabiliser un peu la cour et de venir planter des fleurs et des arbustes à petits fruits. Certaines plantations ont été réalisées avec les enfants.



L'encadrement et la formation

Depuis la rentrée de septembre, la commune accueille en contrat d'apprentissage Albin, en dernière année de BAC à La Moulière. Découvrir le travail des espaces verts, la saisonnalité, reconnaître les plantes, apprendre à utiliser les engins, Albin se forme au côté de notre équipe avec Sébastien comme maître de stage. A la rentrée prochaine, si ses résultats au BAC le permettent, Albin souhaite s'orienter vers un BTS.

Nous lui souhaitons la réussite dans ses études et l'accomplissement personnel dans son travail au sein de notre équipe espaces verts.



10



- ▶ Une balayeuse a été achetée par la commune afin d'entretenir plus facilement les chemins et les pistes cyclables de la commune. Un premier passage a eu lieu début mars qui a donné pleine satisfaction.



- ▶ Une réussite pour le **parc à sapins**. Cette année, le service des espaces verts a récupéré 151 sapins qui ont été broyés et vont servir de paillage dans les massifs.



- ▶ Du nouveau au **centre de radiologie**. A partir du printemps, le centre de radiologie IMEGA situé rue de la motte aux saulniers sera doté d'un scanner et d'une IRM.

Le football féminin en plein essor !

Le club de l'AGBCM franchit une nouvelle étape dans son développement, notamment grâce à la structuration ambitieuse de son football féminin à 11.

Cette dynamique est le fruit d'une entente avec l'ESLF (Fay aux Loges), un projet construit autour d'une vision commune : permettre à chaque joueuse d'évoluer à son niveau tout en favorisant la progression sportive.

Aujourd'hui, grâce à cette entente, nous accueillons toutes les joueuses à partir de 5 ans jusqu'aux adultes pour une pratique exclusivement féminine. ■

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Stéphanie Chazeirat au 06 03 28 38 95



jeunes aux seniors. L'objectif est simple : créer un lien entre toutes les générations du club et renforcer le sentiment d'appartenance.

Le succès a été immédiat car c'est plus de 55 000 cartes vendues depuis décembre. Un véritable engouement qui illustre l'attachement des joueurs, des familles et des supporters à leur club.

Au-delà de l'aspect ludique, cet album est devenu un symbole de la vie du club, où chacun peut se retrouver, échanger et partager la passion du football. On remercie les 9 sponsors présents sur l'album qui ont financés le projet. ■



11

Et du côté des garçons ?

Notre école de football de garçons est aussi mise en valeur par la remise du label Jeune Elite.

L'AGBCM a ainsi obtenu la plus haute distinction décernée par la FFF, ce qui place le club parmi les meilleures écoles de football de la Ligue du Centre. Cette reconnaissance vient saluer le travail quotidien des éducateurs, bénévoles et dirigeants qui œuvrent pour transmettre les valeurs du sport aux jeunes joueurs et joueuses. Remise effectuée par le district dans une salle mise à disposition de la commune de Mardié.

Cette soirée a également été l'occasion pour le club de lancer un projet original et fédérateur : son propre album Panini pour la saison 2025-2026. Ce livret inédit regroupe l'ensemble des licenciés du club, des plus

Si on gardait l'essentiel ?!



L'AGBCM, fort de ses 600 licenciés, organise son tournoi "Silence, ça joue", unique au monde. Ce rendez-vous inédit répond à la tendance préoccupante des comportements incivils qui s'intensifient autour des terrains de football aujourd'hui. L'identification de ce fléau cible particulièrement les parents et la pression excessive qu'ils exercent sur leurs enfants, mais aussi les éducateurs et les arbitres qu'ils soient bénévoles ou officiels.

Dans ce contexte alarmant, l'AGBCM a décidé de faire passer un message fort pour promouvoir le respect et le plaisir du jeu.

Élections municipales 2026

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars. Menée par Luc Milliat, la liste "Agir ensemble pour Boigny" a été élue avec 829 voix. Sur 1779 inscrits, 885 sont venus voter. Le conseil d'installation s'est tenu vendredi 20 mars.



Luc Milliat
a été élu Maire



Sylvain Mayard
1^{er} adjoint
Administration
générale & RH



Valérie Vitoux
2^e adjointe
Communication &
Urbanisme / Environnement

12



Juliette Blin



Jérôme Chanteloup
Vie associative



Nathalie Collombar



Jean-François Courtois
Finances &
Vie économique locale



**Christel Lerasle
Mohamed**



Daniel Levacher
Travaux



Dominique Maillard
Travaux



Manon Perez



Antoine Richomme
3^e adjoint
Travaux
& Grands Projets



Marie Leickman
4^e adjointe
Enfance / Jeunesse
& Relations scolaires



Jean-Michel Bernier
5^e adjoint
Action sociale &
Tranquillité publique



Blaise Gbaguidi



Aurélie Joubert
Commémoration
& souvenirs



Manon Largeau



Marie-Pierre Lemeret
Suppléante



Stéphane Schroeder



Marinette Tiffay



Julien Auber
Suppléant

Conseil d'installation

Le conseil d'installation a eu lieu vendredi 20 mars. Luc Milliat a été le seul candidat au poste de maire et a été élu par 19 voix. Il a ensuite proposé les noms de cinq adjoints pour le seconder.

Sylvain Mayard, Valérie Vitoux, Antoine Richomme, Marie Leickman et Jean-Michel Bernier ont été élus par 19 voix.



Familles rurales

Avec toujours la même équipe de bénévoles et de volontaires nous arrivons déjà à trois mois sur cette année 2026

- Janvier a démarré par une invitation à une permanence pour la cotisation, suivie de la galette traditionnelle dans un moment convivial.
- Février nous avons assisté en groupe à un beau spectacle (Youp la boum) à Rebréchien qui fut apprécié de tous.
- Mars nous assisterons à la première représentation de la Mascarade l'après midi, qui se terminera avec un gouter servi par nos soins Familles Rurales.
- Mai le dimanche 31 nous organiserons notre Bric à Brac de l'année site de la Caillaudière sur le terrain en herbe où nous vous attendons nombreux.

Nous commencerons des permanences pour les inscriptions salle du pont de 10h à 12h les samedis 11-18-25 avril et le samedi 23 mai venir avec une photocopie de votre carte d'identité.

Les mardis de 14h à 17h salle du Kiosque (belotte et jeux). Le troisième vendredi du mois de 10h à 12h salle du kiosque se tient le point numérique. ■

Pour tout renseignement, contacter le 0689167532

Randonnée cycliste

Le dimanche 31 mai prochain, le **Club Cycliste de Boigny/Bionne – CCBB** organise une randonnée cycliste route et gravel ouverte à tous. Les parcours variés proposés s'échelonneront de 25 à 160 km.

Le premier parcours de 25 km est facilement accessible aux plus jeunes avec une partie sur des axes non circulants. Un ravitaillement est prévu à l'arrivée, ainsi que sur le parcours pour les boucles de 50 et 80 km.

Pour les plus aguerris, le « Challenge 100 miles » est proposé en deux versions : route et gravel, parcours en autonomie, une trace gpx sera fournie au départ. Inscriptions sur place et départ depuis la salle de la Caillaudière. Un parking est prévu à proximité du gymnase. Nous vous attendons nombreux. ■

Club des Abeilles

Le printemps arrive et c'est avec un grand plaisir que les adhérentes du club des Abeilles se sont retrouvées autour de la traditionnelle raclette le 9 mars, nous étions treize participantes.

Les petites mains de nos adhérentes s'activent pour vous présenter nos nouvelles créations pour l'île aux artistes en juillet (crochet, couture, broderie, cartonnage etc.)

Les adhérentes ont accepté avec plaisir de participer à la création des fleurs qui ont été mises sur les vestes des chanteurs et chanteuses de la Chorale Ami-voix lors de leur concert de printemps le 7 mars à l'église de Chateau. ■

Vous pouvez nous rejoindre les lundis et jeudis de 14h à 17h à la salle du Pont, pour apprendre de nouvelles techniques, nous partager votre savoir-faire ou juste pour découvrir les différentes activités que nous pratiquons.
Tél : 02.38.75.25.10

CHALLENGE 100 MILES CCBB
DIMANCHE 31 MAI 2026

PROGRAMME

Départ et arrivée
Salle de la Caillaudière - Rue de Ponchapt
45180 Boigny-sur-Bionne

Parcours

Les PARCOURS RANDO (bûches et ravitaillements)		
Circuit VTC Famille	25 kms	Inscription et départs libres à partir de 7h30 jusqu'à 9h30
Parcours route	50 ou 80 kms	

Le CHALLENGE 100 MILES CCBB (en autonomie avec GPS)		
Route	100 miles (160 kms)	Inscription et départs libres à partir de 8h00
Gravel	50 miles (80 kms) 100 miles (160 kms)	7h00 : « Départ groupé »

Tarif

- Gratuit : - 18 ans
- 5 € : licenciés toutes fédérations vélo
- 7 € : non licenciés

Informations
Le port du casque est obligatoire.
Respect du Code de la route.

Renseignements
Organisé par le Club Cycliste Boigny-sur-Bionne
cobb.velo@gmail.com
07 86 29 58 33
CCBB Boigny sur Bionne

Boigny Patrimoine et Histoire

Les membres de l'association **Boigny Patrimoine et Histoire** et les Randonneurs ont inauguré le 8 novembre le parcours historique de Boigny, long de 3 km avec 17 points d'intérêt qui sont documentés au moyen de QR codes que chacun peut charger sur place pour en savoir plus. Le même contenu peut se lire à tête reposée sur le site internet de Boigny (rubrique « la commune / parcours historique »). La visite permet d'observer des témoins de **l'histoire de Boigny sur une période de plus de 2 000 ans** ; notre village est riche de cette histoire. Quatre autres communes de la métropole se sont livrées à des exercices semblables, Bou, Chécy, La Chapelle et Combleux, autant d'opportunités de rapprochements. Nous vous en parlerons quand des visites seront organisées.

L'assemblée générale s'est tenue le 5 février : l'association compte 40 membres, Thierry Pointet prend la suite de René Sobrero à la présidence.

Le 7 février, huit membres, ainsi que vingt amis, ont visité le site emblématique de Martin Pouret. Ce patrimoine industriel récent marquera dans l'histoire de Boigny, comme l'ancien site Martin Pouret a marqué l'histoire d'Orléans, en

lien avec le transport des vins de Loire par bateau avant l'arrivée du chemin de fer.

Vous trouverez ci-après la page historique de Joël Charpentier, qui s'est intéressé cette fois à une partie du patrimoine architectural et agricole ancien de notre village, autour de deux anciennes fermes qui ont plusieurs siècles d'existence. Une troisième ferme, aux Barres, vit ses dernières heures, les bâtiments techniques du moins, qui vont être transformés en logements.

Un support spécial a été disposé au SPAR pour mettre en évidence les publications de « Boigny Patrimoine et Histoire ». Merci Monsieur Matrat.

Les prochains rendez-vous sont la Procession des Hospitaliers de Saint Lazare lors de la fête de la Saint Pierre le 21 juin, qui verra l'inauguration du vitrail qui a été posé au fronton de l'église en octobre 2025 et que les Hospitaliers ont financé. Le rendez-vous suivant sera l'île aux Artistes le 5 juillet. Artisans, artistes et créateurs sont attendus pour cet événement qui attire de plus en plus de visiteurs sur le site verdoyant de la Bionne à Boigny. ■



Youp La Boum

Près de 1 300 spectateurs sont venus applaudir la Cie Youp La Boum pour son spectacle Cabaret "Je vous salue Paris" lors des dix représentations données à Boigny, Donnery, Loury, Rebréchien et Chécy.

Nous vous remercions très sincèrement pour vos gentils mots, vos encouragements, vos rires et vos Bravos.

Après nos trois dernières représentations qui seront données fin mai dans l'Oise, Mister Youp La Boum peaufine déjà son prochain spectacle Cabaret "Revue et Corrigé" composé d'un savant mélange de chansons drôles, tendres, un brin d'émotion et des sketches de théâtre revus et corrigés.

La bonne humeur sera au rendez-vous et tous les chanteurs, comédiens et danseurs donneront le meilleur d'eux même pour vous faire rêver et voyager.

Nous nous retrouverons les vendredi 23 et samedi 24 octobre 2026 à 20h et le dimanche 25 octobre à 15h à la salle du Patio pour vous présenter ce tout nouveau spectacle flambant neuf. ■

**Si vous voulez rejoindre la belle aventure de Youp La Boum, venir chanter ou jouer la comédie, n'hésitez à me contacter :
 Alain Mignot 0786966157
 mignotalain3@gmail.com**

Nous vous souhaitons à tous un très beau printemps



Le Comité des Fêtes recrute !

Vous souhaitez vous mobiliser pour la vie de la commune, même ponctuellement ? Rejoignez une équipe de bénévoles dynamique et sympathique, qui organise des événements conviviaux, festifs et intergénérationnels !

Sans bénévoles, nos manifestations ne pourraient avoir lieu.

Contactez-nous à
cdfboigny45@gmail.com
nous serons ravi(e)s de vous accueillir

St Patrick

Vendredi 13 mars, le **Comité des fêtes** a organisé la Saint Patrick !

Pour cette deuxième édition, nous avons eu le plaisir de célébrer ensemble le saint patron de l'Irlande. La soirée de la Saint-Patrick a rassemblé de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Décorations aux couleurs de l'Irlande, musique et bonne humeur ont accompagné ce moment de partage très apprécié des participants.

Vous avez été nombreux à adopter une touche de vert pour notre plus grand plaisir, merci à vous d'avoir joué le jeu ! Merci à notre DJ de chez Evolution DJ d'avoir assuré l'animation musicale : les danseurs ont mis le feu sur la piste jusqu'à tard dans la nuit. Au fil de la soirée, échanges et rires ont témoigné du plaisir de se retrouver et de profiter ensemble d'un moment festif dans notre commune.

Une belle illustration de la convivialité locale, rendue possible grâce à l'engagement de nos bénévoles, que nous remercions chaleureusement pour leur investissement. ■



Fête de la Saint Pierre le samedi 20 juin

Lever de rideaux, Boigny-sur-Bionne célèbre son cabaret ! Paillettes, strass et glamour sont de rigueur : nous vous convions pour un show spectaculaire.

Au programme :

Pour lancer les festivités autour d'une pause apéritive, nous vous proposons une formule duo avec les Baladins de l'arc en ciel, chansons guitare voix et percussions.

Nous accueillerons des danseuses de la compagnie des Etinc'elles, accompagnées d'une chanteuse. Laissez-vous transporter dans l'univers du cabaret.

Après le repas, nous nous retrouverons pour un feu d'artifice proposé par la société Bellier, tiré depuis le stade de rugby sur une bande son créée spécifiquement pour l'occasion.

Pour terminer la soirée comme il se doit sur le dancefloor, nous laisserons place à notre DJ Max pour faire bouger les corps jusqu'au petit matin. Sortez vos plumes, robes à franges, chapeaux et costumes élégants, nous vous espérons nombreux à venir partager ce moment festif avec nous ! ■



BOIGNY-SUR-BIONNE



Ouvre
son
Cabaret

SAMEDI 20 JUIN

SITE DE LA CAILLAUDIÈRE



BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Tennis Club de Boigny

La saison 2025/2026 est sous le signe du renouveau pour le Tennis club de Boigny-sur-Bionne. En effet, nous accueillons un tout nouveau bureau, dynamique et plein d'idées pour redonner du mouvement au sein de notre association sportive.

Une bonne dynamique commençant par de bons équipements, nous remercions la mairie de Boigny-sur-Bionne pour l'entretien, la réfection et la rénovation de nos terrains.

Le développement de notre club passe aussi par les partenariats avec des entreprises. Nous avons mis en place un nouveau panneau d'affichage, visible depuis les terrains extérieurs.

Nous avons à cœur de recréer du lien entre nos licenciés, en encourageant nos équipes lors des championnats, en organisant différents événements (repas, animations) et en proposant à nos adhérents un tournoi interne, qui se terminera en beauté avec la fête du club le 28 juin 2026. ■

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur ce que nous proposons, n'hésitez pas à nous contacter via nos réseaux sociaux (Tennis Club Boigny sur Bionne) ou par mail au clubtcbb@gmail.com.

Art Musique et Loisirs

La programmation d'Art Musique et Loisirs est variée : **Samedi 21 mars** à l'Espace Béraire – La Chapelle saint Mesmin, Musiques Actuelles et Trio de Cors : Une soirée Éclectique à l'Espace Béraire.

Le talent et la passion s'invitent sur scène ! L'école Municipale de Musique, Danse et Théâtre de la Chapelle St Mesmin a invité Art Musique et Loisirs. Ce trio a exploré la richesse sonore de cet instrument emblématique, offrant une parenthèse acoustique pleine de finesse. Ce concert a été l'occasion idéale pour les familles, les mélomanes ou les curieux de découvrir la vitalité de l'enseignement musical local dans un cadre chaleureux et professionnel.

Samedi 28 mars à L'Envolée – St Jean De Braye, Art Musique et Loisirs a présenté son orchestre de 2e cycle pour une soirée placée sous le signe de l'exigence et de l'émotion. Ce concert a mis en lumière les grands élèves de l'école. Parvenus en 2e cycle de leur cursus, ces élèves maîtrisent désormais une technique et une sensibilité qui leur permettent d'aborder des répertoires ambitieux et nuancés. L'orchestre se distingue par une formation riche et puissante, mêlant les timbres avec précision.

→**Les bois** : La finesse du hautbois, la vélocité des clarinettes et le grain chaleureux des saxophones.

→**Les cuivres** : Pour la brillance, la puissance et l'éclat des thèmes héroïques ou jazzy.

→**Les percussions** : Véritable cœur battant de l'ensemble, apportant rythme, relief et couleurs sonores.

Ce concert c'était l'occasion de découvrir la force collective d'un ensemble de haut niveau, où chaque pupitre contribue à une harmonie commune.

Samedi 4 avril à L'Envolée – St Jean De Braye

La Batterie Fanfare en mode spectacle !

L'Envolée à Saint-Jean de Braye a vibré au rythme d'une soirée hors du commun. AML a invité le public à une rencontre au sommet entre son orchestre Batterie-Fanfare et une formation de prestige venue de la capitale : l'orchestre Orbatum Paris.

Reconnu pour son excellence technique et son sens de la mise en scène, Orbatum ne se contente pas de jouer de la musique ; il la met en mouvement. Entre tradition et création contemporaine.

Un spectacle pour tous les publics. Que vous soyez un fin connaisseur de la batterie-fanfare ou simplement amateur de spectacles visuels et sonores percutants. L'énergie communicative de ces deux ensembles a transformé l'Envolée en une véritable caisse de résonance festive. ■



Ami Voix

Plantons le décor : dès l'entrée de l'église de Chateau, l'ambiance de printemps nous accueille, avec un beau bouquet jaune de forsythias. Le printemps est là ! l'église est pleine !

1^{ère} partie : Les choristes d'Ami Voix ont arboré eux aussi une fleur rouge sur leur tenue noire. Une grosse composition florale printanière, plantée dans un décor de caméra, orne le chœur de l'église. Sylvain Cardou, chef de chœur d'Ami Voix, salue et remercie le public nombreux. Le concert peut commencer.

Sylvain, après avoir résumé avec humour chaque chant présenté, lance une petite vidéo sur l'écran placé derrière l'hôtel, un extrait du film choisi. Ensuite, la chorale Ami Voix interprète le chant correspondant. Une dizaine de chants variés et connus du public seront ainsi interprétés. Beau succès, accompagnés d'applaudissements nourris !!

2^e partie : Ami Voix avait invité la chorale Bel Air d'Ingré. Une trentaine de choristes dirigée par Mathieu Henault ont interprété leur répertoire avec brio.

3^e partie : le chant commun « sous le ciel de Paris » a conclu ce concert. Le public ravi par ces prestations, a réclamé un bis, « sous le ciel de Paris », que tous les choristes se sont fait un plaisir de reprendre avec entrain et joie. Très belle soirée musicale !! A bientôt, le 20 juin pour une prochaine prestation de la chorale Ami Voix, dans le cadre d'un après-midi musical à Vennezy, où plusieurs chorales seront présentes. ■

FNACA

Le dimanche 11 janvier nous nous sommes retrouvés une soixantaine pour déguster la galette.

L'après-midi a été très agréable, des billets de tombola ont été proposés aux convives, pendant ce temps deux clémentines et une boisson au choix ont été servies, puis c'est la distribution de la galette qui était très bonne.

Ensuite les possesseurs de fève ont été réunis pour tirer le roi et la reine, cette année c'est Mme HOURIEZ et M. GEMO qui ont porté la couronne. La reine a reçu une azalée et le roi un coffret saveur. Puis ce fut le tirage de la tombola une trentaine de lots dont un appareil à raclette comme 1^{er} prix, remporté par M. et Mme BARATTE

La soirée terminée, merci à tous ceux et celles qui ont participé à la mise en place de la salle et à sa remise en état le soir. ■



Chorale AMI-VOIX



**Venez
chanter
avec
nous**

Répétition le mercredi de 19h30 à 21h30
Salle Ara Martis, 15 rue du Vieux-Bourg à Marigny-les-Usages

Covoiturage possible

Pour tout renseignement :
☎ 06 74 44 96 92 ou 06 84 75 58 10
✉ asso.amivoix@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique



Histoire d'un patrimoine : le domaine de la Commanderie

Chapitre VI - La « Laiterie » et la « Vignerie »

Vers 1700, lors de la construction du nouveau château, les deux cours de service, auparavant situées à l'ouest de la maison de Boigny, sont déplacées pour ouvrir la nouvelle entrée du château. Chacune avait une vocation spécifique. La première cour : Dédiée au soin des chevaux et à la remise des véhicules hippomobiles des chevaliers, elle s'installe à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Elle prendra plus tard le nom de « la Vignerie ». La seconde cour, organisée autour du moulin à eau, est destinée aux besoins collectifs du domaine, notamment la production laitière. Elle est connue sous le nom de « la Laiterie ». Pour subvenir aux besoins en légumes, un potager et une serre naissent dans la partie sud-ouest du nouveau parc du château.

A la révolution, lors de la vente du domaine de la Commanderie en 1792, la vocation du site change radicalement, il devient un lieu de villégiature et de chasse, occupé de façon temporaire. La Vignerie et la Laiterie, désormais séparées du domaine principal, prennent alors leur indépendance en tant que fermes distinctes.

La « Laiterie » De la métairie à la désaffectation

Au XVIII^e siècle, la Laiterie fonctionne comme une métairie gérée par le régisseur du domaine, fournissant viande, lait et fromage. Après 1792, elle évolue vers un système de fermage : le locataire assure la production et la commercialise en échange d'un loyer. Progressivement, l'élevage et la production de lait deviennent les activités principales, reléguant la fabrication de fromage au second plan.

Durant l'entre-deux-guerres, la ferme, souvent touchée par les crues de la Bionne, est abandonnée. Son activité est alors reprise par la Vignerie, marquant la fin d'une époque pour la Laiterie.

La « Vignerie ». Du pigeonnier à la polyculture



Au même moment, la Vignerie prend son essor. Outre l'installation de la cour de service, la tour nord est transformée en pigeonnier. L'élevage des pigeons est très apprécié pour leurs œufs et leur viande. Une partie des bâtiments est également dédiée à la production de vin, comme en témoigne le pressoir monumental encore visible aujourd'hui.

Après la Révolution, la partie ouest devient une ferme indépendante. La Vignerie évolue au fil du temps : la vigne recule au profit d'autres cultures, l'élevage de pigeons disparaît rapidement. Les communs du château sont alors réduits à la partie est de la Vignerie. Lors du morcellement de 1952, les terres et les deux fermes sont vendues, laissant place à la prédominance des cultures céréalières et betteravières.

Situation actuelle. De l'agriculture à l'habitat

Dans les années 1970, l'agriculture cesse définitivement avec l'urbanisation progressive des terres situées entre le pont de Boigny et l'église. Les deux anciennes fermes, la Vignerie et la Laiterie, sont alors restaurées et converties en maisons d'habitation, entourées par les anciens bâtiments agricoles.

L'histoire des deux cours de service du château de Boigny illustre l'évolution des modes de vie, des usages et du paysage rural. La Vignerie et la Laiterie sont devenues des témoins silencieux de l'histoire, aujourd'hui intégrées dans le tissu résidentiel moderne.

Joël Charpentier, février 2026
Boigny.patrimoine.histoire@gmail.com





Bienvenue
à ceux
qui veulent
se simplifier
la vie !



Du lundi au vendredi
de 9h à 19h30
le samedi
de 9h à 13h et de 15h à 19h30
et le dimanche
de 9h30 à 12h30



500 rue de Verdun 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE
Tél : 02 38 81 16 06

DRIV'
Attitude

ECOLE DE CONDUITE

- PERMIS B
- PERMIS MOTO
- PERMIS CYCLO
- PERMIS REMORQUE

Loury : 02 38 62 45 74

Boigny sur Bionne : 02 38 75 20 64

 **BESNARD CHARPENTE**
maître artisan



CHARPENTE - MENUISERIE
PLATRERIE - ISOLATION

02 38 43 75 05

www.besnard-charpente.fr

50 Le Grand Bouland
45760 BOIGNY-SUR-BIONNE

Neuf et
Rénovation



GUICHARD PHILIPPE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE *Neuf et Rénovation*

Remplacement de tableau électrique et Mise en conformité

Pose de volets roulants

MULTI SERVICE

Aménagement de combles

3 rue des Piverts
45760 BOIGNY SUR BIONNE

02 38 75 01 41

06 13 19 47 62



MOTRIO

simplifions l'entretien auto

Entretien et réparation
toutes marques

Carrosserie

Peinture

Prêt de véhicule

Vente de véhicules
neufs et occasions

MTP 45

JORGE FONSECA

Gérant

36 rue de la Commanderie
45760 Boigny sur Bionne

02 38 75 20 70

contact.mtp45@orange.fr

ixell
La couleur passion

www.ixell.com

JE RECHERCHE DES BIENS À VENDRE À **BOIGNY-SUR-BIONNE**

iAD
IMMOBILIER

Avis de valeur

OFFERT

**99 %
de clients
satisfaits¹**



**Et si vous
en faisiez
partie ?**

Une expertise

On vend plus facilement un bien dans le quartier quand on habite celui-ci. Bénéficiez de toute notre expertise locale !

Un suivi

Profitez d'un accompagnement efficace et personnalisé à chaque étape de votre projet.

Un réseau

... et pas des moindres : confier votre projet immobilier à un conseiller iad c'est bénéficier de la force de plus de 14.500 conseillers en France.

Un prix

Bénéficiez d'honoraires adaptés grâce à nos frais de structure réduits.



iAD | Kevin Joly
IMMOBILIER

06 42 42 14 72

kevin.joly@iadfrance.fr
Boigny-sur-bionne (45)

iadfrance.fr

**Mon objectif:
Faire de votre vente
une réussite**





Gîte des Hauts Bois

Vos hôtes, Ann, Noémie et Michaël vous accueillent dans ce gîte moderne et atypique

famillesatar@wanadoo.fr

06 32 14 62 21

*9 rue des Hauts Bois
45760 Boigny sur Bionne*



★ 5,0
Airbnb

SNACK DE BOIGNY
Pizza | Kebab | Taco | Burger

Du Lundi au Samedi de 11H à 22H

Le Dimanche de 17H30 à 22H

Centre Commercial
Rue de Verdun 45760
Boigny sur Bionne

02.38.15.51.40

Sur Place ou Emporter

AU PONT DE BOIGNY
SARL TBMG
Michelle et François

2 rue de ponchapt
45430 Checy
www.aupontdeboigny.com

Hotel - Bar - Restaurant

Tel : 02 38 75 21 06
Fax: 0238751820

L VOUS Z +

- Pour vos démarches administratives
- Rendez-vous médicaux
- Accompagnements
- Gardes et aides ponctuelles
- Livraisons

SI SERVICES à la personne

Titulaire de l'agrément aux services à la personne (actuellement 50 % de réductions fiscales).

07 68 58 55 46

Maillard Mickael
Plomberie Chauffage

Création de salle de bain
Entretien Installation
Dépannage gaz / fioul
Ramonage

02 38 75 93 03
06 60 11 03 83

25 rue des Hauts Bois
45760 Boigny sur Bionne mick.maillard@wanadoo.fr

Côté Coup' Coiffure

centre commercial rue de verdun
45760 BOIGNY SUR BIONNE
02 38 75 25 36

Féminin Junior



Avril

- Sam. 11** *Silence, on tourne* par **La Mascarade**
- Sam. 11** Qui sont les oiseaux de nos jardins
- Sam. 25** Basket fauteuil au FSC et GVB

Mai

- Ven. 8** **Cérémonie** patriotique
- Mar. 12** **Conseil Municipal**
- Sam. 30** **9h30 – 11h30 matinée citoyenne** nettoyage de la commune
- Sam. 30** **14h Fête des jeunes**
19h00 Barbecue organisé par l'avant-garde
- Sam. 30** Boigny Chécy Mardié, **concert** sur l'île de la Bionne avec La Nonne électrique
- Dim. 31** **Bric à brac** organisé par Familles Rurales
- Dim. 31** **100 miles** du club cycliste

Juin

- Sam. 6** **Tournoi de basket**
- Dim. 7** **Tournoi de basket**
- Sam. 13** **Tournoi de basket**
- Dim. 14** **Tournoi de basket**
- Sam. 20** **Fête de la Saint Pierre**
- Dim. 21** Pèlerinage des **Chevaliers de Saint-Lazare**
- Dim. 21** **Fête de la musique**
- Sam. 27** **Fête d'Attitudes**
- Sam. 27** **Kermesse** de l'école Montesquieu
- Dim. 28** Fête et AG **du basket**
- Dim. 28** **Fête des Boignaciennes**
- Dim. 28** Fête **du club de tennis**
- Mar. 30** **Conseil Municipal**

Juillet

- Dim. 5** **L'Île aux artistes**

Urgences

SAMU :	15
Pompiers :	18
	112 depuis un téléphone mobile
Police nationale :	17
Gendarmerie :	02 38 46 83 60
SOS Médecin :	02 38 54 44 44
Centre antipoison :	02 41 48 21 21 (Angers)

VOUS ÊTES MALADE ET AVEZ BESOIN D'UN MÉDECIN ?

Étape 1
Contactez votre médecin traitant
la majorité des médecins a des créneaux de soins non programmés pour leurs patients

Étape 2
Je n'ai pas de médecin traitant ou ce dernier est indisponible
J'appelle le Service d'Accès aux Soins du Loiret

116-117

du lundi au vendredi de 8h à 20h
vous serez mis en relation avec un médecin qui pourra vous conseiller ou vous orienter vers une consultation si nécessaire

Les renouvellements d'ordonnances et certificats médicaux ne reçoivent pas de ce dispositif

EN CAS D'URGENCE VITALE COMPOSEZ LE 15

Interpts45 | nshu | ars

Ils se sont unis

Le 9 janvier 2026, Cécile Foudrat et Cyril Jarry

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à Alba Robin Humen, née le 26 décembre 2025

Ils nous ont quittés

Le 18 décembre 2025, Albert Szelag
Le 1er janvier 2026, Annick Houzé
Le 15 janvier 2026, Georges Durand
Le 22 janvier 2026, Albert Cou
Le 9 février 2026, Claude Bertrand

Santé

Maison de Santé Pluriprofessionnelle
5 place du Centre Bourg

Médecins généralistes
Dr. Thomas, Dr. Renier, Dr. Bouroubi
02 38 75 22 09

Infirmier en pratiques avancées
Emmanuel Hardy
06 67 25 89 53

Infirmière puéricultrice libérale, diplômée universitaire en allaitement maternel
Laetitia Margarido
02 45 48 34 10

Infirmière
Stéphanie Durand
02 45 48 34 10

Chirurgien-dentiste
Dr. Palus
21 rue Firmin Chappellier
02 38 75 26 43

Pharmacie
Centre commercial rue de Verdun
02 38 75 22 79

Infirmières
Nathalie Manso et Lucie Leger
22 rue de la Métairie
06 77 34 02 09

Imagerie Médicale du Gâtinais (IMEGA)
2 rue de la Motte aux Saulniers
02 38 28 30 30
www.imega.fr

Kinésithérapeutes
Valérie Kandoussi Chapuis, Christel Argenti, Thibaud Proust
2 impasse des douves
02 36 47 01 40

Pédicure - podologue
22 rue de la Métairie
06 08 83 35 92

Réflexologue - hypnose
Emilie Levernier
22 rue de la Métairie 06 87 05 30 66

Thérapeute psycho émotionnelle EMDR & thérapies brèves
Elise Crosnier
rue du moulin à eau
06 28 52 01 42

Hypnose thérapeutique - magnétisme
Céline Hechinger
06 15 65 51 40

Association
BOIGNY
PATRIMOINE
ET HISTOIRE

L'Île aux Artistes

sur l'île de la Bionne
à BOIGNY-SUR-BIONNE

Boigny
sur Bionne

Dimanche 5 Juillet 2026 de 10 h à 18 h



Avec toujours plus d'artistes :

Peintres, ferronniers, vanniers,
sculpteurs de pierre et de bois,
restaurateurs d'objets anciens,
dentellières, photographes,
écrivains, céramistes,
créateurs de bijoux,
de tableaux en patchwork,
d'objets en matières recyclées...

Buvette, Gâteaux et
Stand de restauration rapide

SUR PLACE

CONCOURS
Remue-méninges
enfants et adultes

BOITE À LIVRES

TOMBOLA
AU BÉNÉFICE
D'UN PROJET LOCAL
COLLECTIF OU INDIVIDUEL
**AVEC DES LOTS OFFERTS
PAR LES ARTISTES**

Venez nombreux profiter du cadre de verdure de l'île de la Bionne !

Contact : boigny.patrimoine.histoire@gmail.com